



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Comité local de cohésion territoriale des Côtes-d'Armor

Séance d'installation – Saint-Brieuc, le vendredi 25 septembre 2020

Version complétée post réunion

Ordre du jour

- 1. Présentation des objectifs et du fonctionnement de l'ANCT**
- 2. Diagnostic des territoires d'intervention de l'agence et de l'offre d'ingénierie territoriale**
- 3. Présentation des premiers programmes nationaux de l'Agence (à ce jour)**

**Petites villes de Demain (PVD)
Contrats de relance et de transition écologique**

- 4. Validation d'une première feuille de route départementale**



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

1. Présentation des objectifs et du fonctionnement de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Une volonté du Président de la République pour répondre à la pénurie d'ingénierie publique « sur les territoires caractérisés par des contraintes géographiques, des difficultés en matière démographique, économique, sociale, environnementale ou d'accès aux services publics, avec une attention particulière accordée aux zones mentionnées à l'article 174 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne » : zones rurales, zones où s'opère une transition industrielle, régions qui souffrent de handicaps naturels ou démographiques graves et permanents telles que les régions les plus septentrionales à très faible densité de population et les régions insulaires, transfrontalières et de montagne.

Les textes fondateurs et d'application:

- loi n°2019-573 du 22 juillet 2019 portant création d'une ANCT ;**
- décret n°2019-1190 du 18 novembre 2019 relatif à l'ANCT ;**
- instruction du 15 mai 2020 et feuille de route nationale 2020.**

L'ANCT...

... agit en **complémentarité** des acteurs existants, quand l'offre d'ingénierie locale ne parvient pas à répondre aux problèmes ;

... propose aux collectivités des **appels à projets** : les programmes d'appui territorialisés :

- o Action Cœur de Ville
- o Petites Villes de Demain
- o Contrats de relance pour la transition écologique
- o Territoires d'industrie
- o etc.

... contribue à la **structuration des projets de territoire** : aide à la conception, aide à la mise en œuvre :

- o Contrat-type de cohésion territoriale

... assure une mission de **veille** et d'**alerte**.

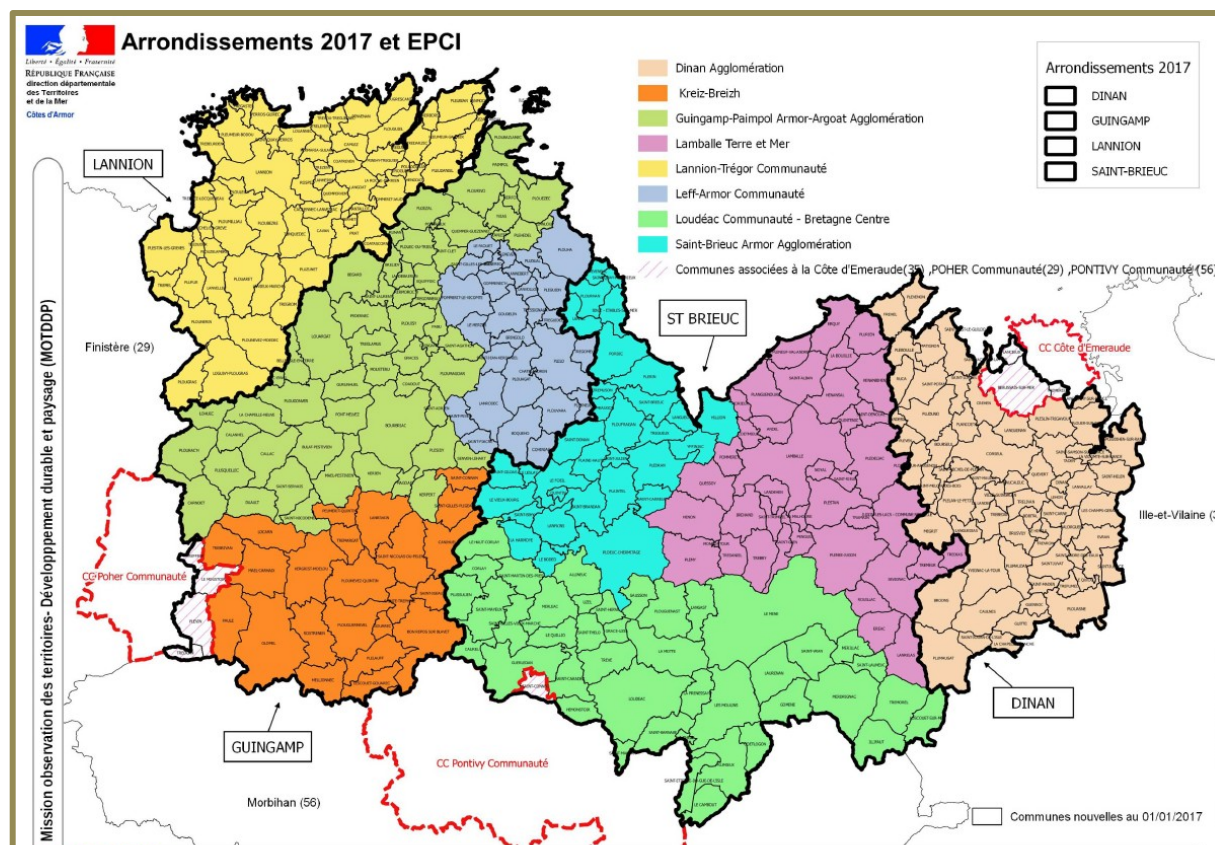
Les politiques prioritaires de l'Agence:

- o **L'accès aux services publics**
- o **L'accès aux soins**
- o **Le logement**
- o **Les mobilités**
- o **Les quartiers prioritaires de la ville et les quartiers urbains en difficulté**
- o **La revitalisation notamment commerciale et artisanale des centres-villes et centres-bourgs**
- o **La transition écologique**
- o **Le développement économique**
- o **Le développement des usages du numérique**

Les missions du préfet, délégué territorial de l'Agence :

- o **animer le partenariat local** avec l'ensemble des acteurs
- o susciter, recevoir, qualifier et orienter les sollicitations des collectivités
- o désigner un référent-projet et constituer des **équipes-projets**, tout en rappelant l'importance de la concertation avec la population et de la **participation du public**
- o mobilier les ressources d'ingénierie publique existantes
- o mobiliser les moyens humains et financiers des opérateurs conventionnés
- o assurer le lien avec le comité régional des financeurs
- o assurer l'interface avec le comité régional des financeurs
- o assurer l'observation territoriale

2. Diagnostic des territoires d'intervention de l'agence et de l'offre d'ingénierie territoriale



Diagnostic : les grands enjeux d'aménagement du territoire dans les Côtes-d'Armor

- Redynamiser les pôles de Saint-Brieuc et de Lannion (Action Cœur de ville)
- Rénover les villes petites et moyennes et freiner la périurbanisation dans le cadre du « zéro artificialisation nette » (appels à projets nationaux et régionaux pour la redynamisation des centres-villes et centres-bourgs, Petites Villes de Demain)
- Désenclaver les secteurs ruraux isolés, notamment, en déployant le très haut débit : 6 contrats de ruralité ont été signés (Guingamp, Loudéac, Saint-Brieuc, Lannion, Dinan, Centre Ouest Bretagne) et l'achèvement de la RN 164
- Favoriser les mobilités du quotidien
- Se préparer au vieillissement inéluctable de la population
- Accompagner le développement du littoral et préserver l'attractivité de ses espaces naturels et de ses paysages
- Protéger et accompagner les secteurs agricole et agro-alimentaire et la pêche : notamment par la lutte contre l'artificialisation des sols et la mise en place de projets locaux de valorisation de la production locale
- Préserver la ressource en eau, notamment en têtes des bassins versants, restaurer la continuité écologique et la biodiversité : plantation de haies, reconquête de la qualité de l'eau (assainissement)
- Accompagner la transition énergétique, notamment par l'accélération de la rénovation thermique des logements : aides de l'ANAH, plateforme locale de rénovation de l'habitat (PLRH), chèque énergie.
- Économiser l'énergie et développer la production d'énergies renouvelables, terrestres et marines : réhabilitation du patrimoine, projet de parc éolien de la baie de Saint-Brieuc, développement de l'éolien terrestre, photovoltaïque, méthanisation

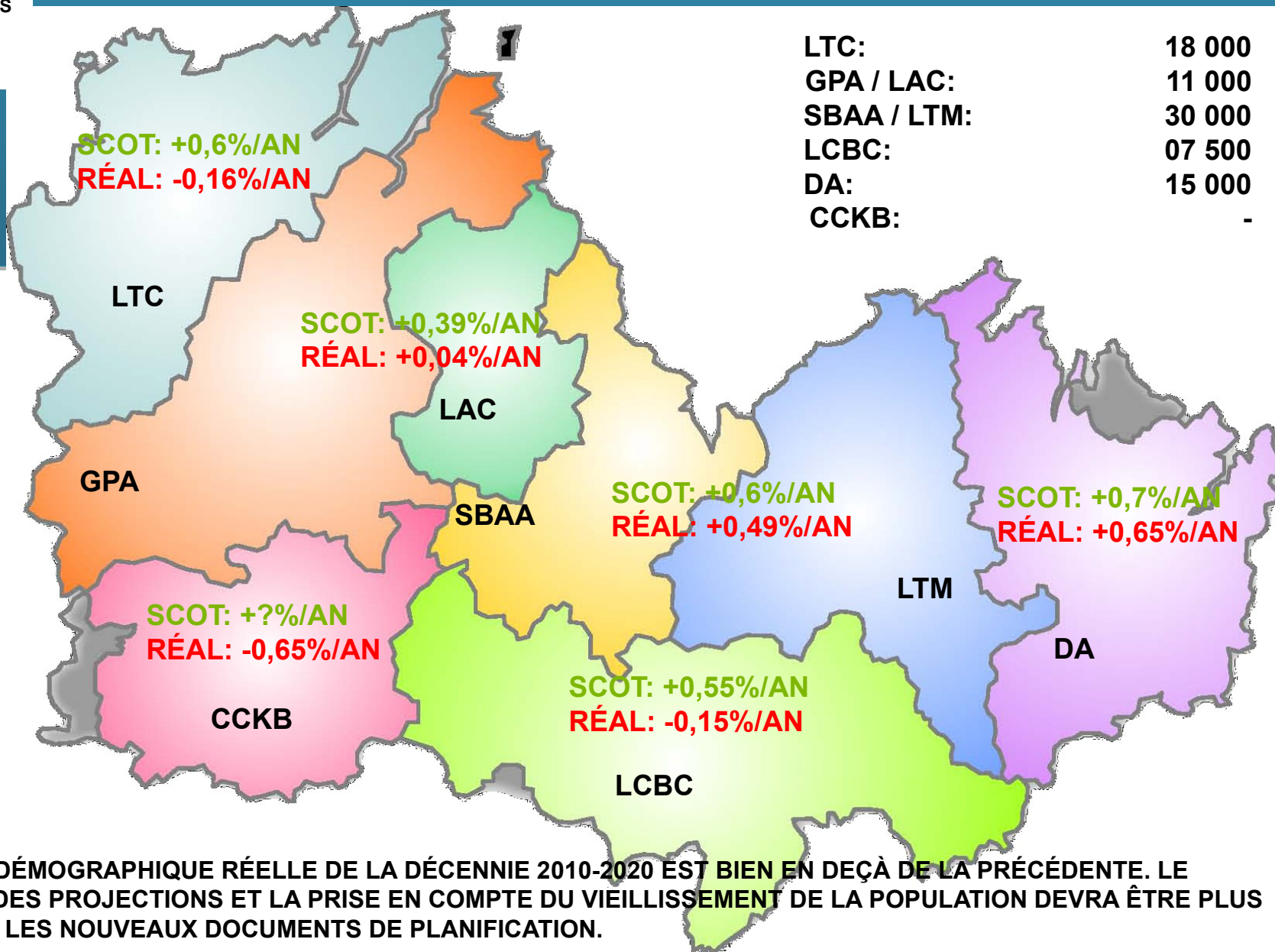


PRÉFET
DES CÔTES-D'ARMOR

DIRECTION
DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES
ET DE LA MER
DES CÔTES-D'ARMOR

QUELLE ADÉQUATION ENTRE LA CROISSANCE DE LA POPULATION DANS LES SCOT ET LA CROISSANCE OBSERVÉE SUR 2011-2016 ?

OBJECTIF DE POPULATION INSCRIT DANS LES SCOT POUR 2040 : **+ 81 500**
SCÉNARIO INSEE OMPHALE BAS POUR 2050 : **+15 000**



LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE RÉELLE DE LA DÉCENNIE 2010-2020 EST BIEN EN DEÇÀ DE LA PRÉCÉDENTE. LE RÉAJUSTEMENT DES PROJECTIONS ET LA PRISE EN COMPTE DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION DEVRA ÊTRE PLUS PRÉGNANT DANS LES NOUVEAUX DOCUMENTS DE PLANIFICATION.

**Une offre d'ingénierie territoriale satisfaisante,
sur une large gamme de prestations (diagnostic, maîtrise
d'œuvre, économie...), et des thématiques nombreuses, pour
la **concrétisation** des projets**

ADEME

CEREMA

Banque
des
Territoires

ADAC 22

EPCI

ADEUPA

EPF
Bretagne

Conseil
Départemental

CAUE

AUDIAR

SDAEP

SDE

SPLA

ADIL

DDTM (délégués
territoriaux)

ANCT : appui du siège,
dont offre en matière
d'aménagement
commercial

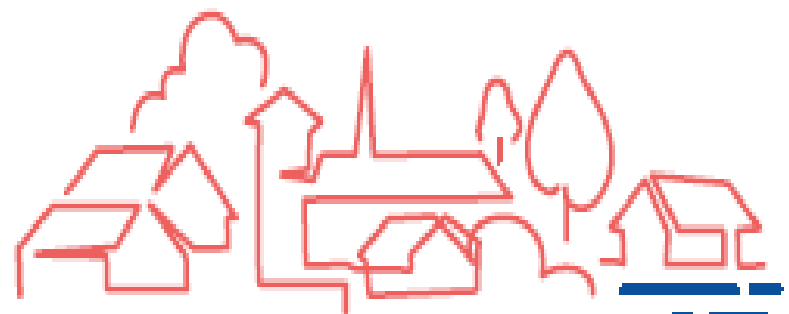
3. Présentation des premiers programmes nationaux de l'Agence (à ce jour)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



Petites villes *de demain*

**Préparation du lancement du
programme**

Août 2020



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Un programme annoncé en septembre 2019, qui s'inscrira dans le plan de relance

- Un engagement de la construction du programme après l'annonce par le Premier Ministre lors des Assises de l'Association des petites villes de France (APVF), le 19 septembre 2019, à Uzès (Gard)
- Des premiers partenaires engagés aux côtés de la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du président de l'APVF
- Un lancement attendu à la rentrée : **annoncé pour le 1^{er} octobre 2020**

Un programme piloté par l'ANCT

- Le premier programme territorial élaboré et lancé par l'ANCT.
- Le fruit d'enseignements tirés d'expériences passées et actuelles, en particulier : de l'expérimentation centres-bourgs lancée en 2014 par le CGET, de la démarche Action cœur de ville qui bénéficie maintenant d'une antériorité de deux ans.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

***Les signataires de la lettre d'engagement d'Uzès
en septembre 2019***

*la Banque des territoires, le CEREMA,
CCI France, CMA France,
l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, Initiative
France,
la Mutualité sociale agricole,
Sites et cités remarquables, Petites cités de caractère,
la Fédération des Conseils d'architecture d'urbanisme et de
l'environnement,
la Fédération des parcs naturels régionaux*





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Présentation du programme *Petites villes de demain*

UNE OFFRE DE SERVICES MODULABLE ET ADAPTÉE À CHAQUE PROJET



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

UNE RÉPONSE POUR LES PETITES VILLES EXERÇANT DES
FONCTIONS DE CENTRALITÉ



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Le cadre général

Le programme vise à **aider les élus locaux** à concevoir un projet global de redynamisation **pour des petites villes et leur territoire environnant dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement**, et à le piloter sur la durée du mandat municipal (2020-2026). Le programme est conçu comme un cadre d'actions national permettant de rassembler une palette de moyens, locaux et nationaux.

La cible territoriale

Le programme est dimensionné pour accompagner un **millier de Petites villes de demain : 87 en Bretagne**.

La cible territoriale du programme sont les **communes de moins de 20 000 habitants, hors grands pôles urbains** (sauf exception), **ayant des fonctions de centralité sur un territoire rural plus large ; et en situation de fragilité** qu'elle soit économique, sociale, environnementale, sociétale : **39 ville repérées en Côtes-d'Armor, dont 16 en situation de vulnérabilité**.

Le programme s'adresse à tous les territoires français, de métropole et d'outre-mer.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

UNE OFFRE DE SERVICES MODULABLE ET ADAPTÉE À
CHAQUE PROJET



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

1. Le programme vise à donner aux élus les moyens de réussir leurs projets

Il soutient les collectivités (commune et leur intercommunalité) pour mener leurs réflexions et projets en associant les citoyens, et offre un apport renforcé en ingénierie pour la définition d'un projet de territoire.

Cette offre de service du programme est le fruit d'une mobilisation nationale et locale de tous les partenaires.

Les projets de territoire des collectivités bénéficiaires du programme (commune et intercommunalité) sont formalisés sous la forme d'une [opération de revitalisation du territoire \(ORT\)](#), outil créé en 2018 par la loi Élan (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique).

Le premier interlocuteur des maires est le préfet de département, délégué territorial de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

UNE OFFRE DE SERVICES MODULABLE ET ADAPTÉE À
CHAQUE PROJET



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

2. Le programme est un cadre souple en proposant une offre d'accompagnement diversifiée permettant à chacun de trouver les outils et moyens nécessaires

Le Gouvernement fait le choix d'un programme très largement déconcentré et construit en lien étroit avec les Régions et les Départements. Le programme est conçu comme une offre de services pour les élus, complétée dans le cadre du plan de relance.

Dans les territoires où des programmes régionaux ou départementaux existent, le programme national sera articulé, en complémentarité voire en renforcement des initiatives locales. D'autres partenaires, comme par exemple les Agences d'urbanisme, les CAUE,... pourront compléter l'offre de services au niveau local.

Pour les territoires ultramarins, des mesures spécifiques et renforcées sont d'ores et déjà prévues pour l'ingénierie et la rénovation de l'habitat, sans préjudice des compléments territoriaux qui seront apportés.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

UNE OFFRE DE SERVICES MODULABLE ET ADAPTÉE À
CHAQUE PROJET



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

3. Le programme est également un cadre partenarial et permettent l'intégration de l'appui tous contributeurs volontaires

Des partenaires, publics, associatifs ou privés :

- Nationaux, en particulier l'Etat et ses agences, la Banque des territoires, Action Logement, les têtes de réseaux (APVF, Sites et cités remarquables, CCI France, CMA France etc.)
- Locaux, en particulier les collectivités locales (Régions, Départements, EPCI et communes) et acteurs institutionnels locaux (EPF, agences d'urbanisme), parfois déjà engagés dans des dispositifs de soutien aux petites centralités

4. Il est cohérent avec le Plan ville durable, annoncé par le Gouvernement en février 2020 qui vise à (ré)inventer de nouveaux modèles de ville pour respecter l'ambitieux objectif de « zéro artificialisation nette » et concerne tous les types de territoire.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Présentation du programme *Petites villes de demain*

UNE OFFRE DE SERVICES STRUCTURÉE EN TROIS PILIERS



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

UNE OFFRE DE SERVICE STRUCTURÉE EN TROIS PILIERS



**Appui en
ingénierie**



**Outils et
expertises
thématiques**



**Mise en réseau
Le Club PVD**

L'offre de services sera détaillée au lancement du programme



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Présentation du programme *Petites villes de demain*

UNE MISE EN ŒUVRE TERRITORIALISÉE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

UN DÉPLOIEMENT TERRITORIALISÉ



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Un déploiement par les acteurs territoriaux

Mise en œuvre déconcentrée :

Les préfets de département (délégués territoriaux de l'ANCT) et de région sont en responsabilité de :

- Sélectionner les communes et intercommunalités volontaires pour intégrer le programme, selon une méthode qu'il leur revient de définir
- Articuler l'offre de service nationale avec les initiatives locales, avec la recherche de visibilité et d'accessibilité améliorée pour les collectivités

Pilotage du programme assuré à trois niveaux :

- pilotage national de la responsabilité de l'Etat (ANCT)
- pilotage régional : comité des financeurs
- pilotage local : exécutifs communaux et intercommunaux



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

UN DÉPLOIEMENT TERRITORIALISÉ



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

**Déploiement dans les
régions**
Dernier trimestre 2020

2 volets :

Sélection des villes

Déclinaison
régionale de PVD

**Préparation du projet de
territoire et premières
actions**
*Au maximum dans les 18
mois suivants, à compter
de la signature d'adhésion*

**Engagement du projet de
territoire**
Sur la période 2020-2026

Les Contrats de relance et de transition écologique (CRTE)

« Portant sur une durée de six ans, soit de 2021 à 2026, ces contrats intégrateurs, qui devront être proposés aux élus de tous les territoires ruraux, urbains et métropolitains, succéderont et se substitueront aux dispositifs de contractualisation existants (contrats de ruralité, contrats de transition écologique, pactes État-métropole), tout en les simplifiant » a indiqué le Premier ministre.

Les préfets devront faire remonter pour le 31 octobre les périmètres qu'ils entendent privilégier pour engager l'élaboration de ces contrats.

« En fonction du degré d'identification des projets et de l'existence d'un contrat effectif, les premiers contrats de relance et de transition écologique devront être signés d'ici décembre 2020. Dans les cas de territoires où un dispositif contractuel existe déjà, ces CRTE devront être signés au plus tard au 1er janvier 2021. Quant aux territoires aujourd'hui dépourvus de contrats, le Premier ministre souhaite qu'un contrat de ce type soit conclu au plus tard le 31 mars prochain. »

4. Validation d'une première feuille de route départementale

Il est proposé d'ici à la fin 2020 de se concentrer sur la

- o **L'accès aux services publics**
 - * **mise en place des maisons de services au public**
 - o **Les quartiers prioritaires de la ville et les quartiers urbains en difficulté**
 - * **lancement des actions sur le PNRU de Saint-Brieuc**
 - * **mise en place des crédits Plan de relance de la politique de la ville**
 - o **déployer l'opération « quartiers solidaires »**
 - o **La revitalisation des centres-villes et centres-bourgs**
 - * **poursuite des opérations Action Cœur de Ville de LANNION et SAINT-BRIEUC**
 - * **poursuite des opérations des appels à projets régionaux « redynamisation des centres-villes et des centres-bourgs »**
 - * **sélection des villes dans le programme Petites Villes de Demain :**
 - o **signature des premières conventions d'adhésion**
 - o **lancement des premières actions opérationnelles**
- (France Relance : centres-villes centres-bourgs, Petites Villes de Demain, CRTE)**
- o **La transition écologique**
 - * **recueil des candidatures des EPCI intéressés par un CRTE**
 - * **mise en œuvre d'actions en faveur de la mobilité durable**
 - o **par exemple dans le cadre du Plan vélo inscrit à France Relance**



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Merci de votre attention